

Bibliothèque de Hauville 1001 Feuilles de Brotonne



Concours de « MARQUE-PAGES de NOEL » Règlement

Article 1

La bibliothèque de Hauville organise du 4 Décembre 2017 au 6 Janvier 2018, un concours de « Marque-pages de Noël ».

Article 2

Les Marques-pages (3 maximum) devront être remis à la bibliothèque entre le 4 Décembre 2017 et le 6 Janvier 2018.

Article 3

Il est laissé toute liberté aux participants(e)s pour créer les marque-pages (papier, végétaux, biscuits, tissus, etc ...)

Article 4

Les Marque-pages seront exposés à la bibliothèque entre le 4 Décembre 2017 et le 13 Janvier 2018

Article 5

Les bibliothécaires désigneront le **13 janvier** les objets à récompenser, en distinguant deux catégories (enfants et adultes)

Article 6

Les lots seront remis aux gagnants à la fin du mois de Janvier.

Article 7

Les photos et noms des lauréats seront susceptibles d'être mentionnés dans le blog de la bibliothèque, ainsi que la photo des marque-pages réalisés.

Article 8 La participation au concours entraîne l'acceptation du règlement	State of the state